

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE LE MERCREDI 10 mai 2023 à 18h30**

---

Présents :

Cindy Labrecque, secrétaire d'école  
Andrée-Anne Verret, enseignante  
Stéphane Marie, technicien au service de garde  
Audrey Fontaine, enseignante  
André Nicodème Berlin Takoudjou, parent  
Sandra Savard, parent  
Solène Hautot, parent  
Sandrine Boivin, enseignante  
Stéphanie Provencher-Larouche, parent  
Mélanie Carpentier, parent

Absents :

Meggie Lesage, psychologue  
Philippe Boisvert, parent

**Ordre du jour**

**1. Mot de bienvenue et nouvelles de l'école**

Madame Laflamme souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, les membres se présentent et elle donne les dernières nouvelles de l'école.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Stéphanie Provencher et secondé par Mélanie Carpentier.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-22-23-27**

**3. Questions en provenance de la salle**

Aucune question

**4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Madame Laflamme fait un suivi pour le souper du dernier conseil d'établissement et présente une proposition de traiteur.

Proposé par Solène Hautot et secondé par Stéphanie Provencher.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-22-23-28**

## Consultation/Décision

### **5. Sorties éducatives**

Madame Laflamme fait la reddition des sorties et activités.

### **6. Modification à l'horaire : fêtes de fin d'année**

Madame Laflamme demande aux membres du conseil d'établissement d'autoriser un changement d'horaire pour faire l'horaire continu au secteur secondaire le 16 juin avec surveillance des élèves pour le retour en autobus à l'heure prévue et un horaire continu au primaire le 22 juin pour tenir les activités de fin d'année.

Proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Mélanie Carpentier.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-22-23-29**

### **7. Service de garde : Règles et procédures et propositions d'activités 2023-2024**

Le point est reporté au conseil d'établissement de juin

### **8. Frais chargés aux parents et listes de fournitures**

Madame Laflamme présente les documents de frais chargés aux parents et les listes de fournitures. Ces documents respectent les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

Proposé par Audrey Fontaine et secondé par Solène Hautot.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-22-23-30**

### **9. Règles de conduite et code vestimentaire 2023-2024**

Madame Laflamme présente les règles de conduite. L'équipe-école souhaite reconduire les règles de conduite en proposant des modifications au code vestimentaire.

Proposé par Solène Hautot et secondé par Stéphanie Provencher.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-22-23-31**

### **10. Activité financement GDPL**

Madame Laflamme demande au conseil d'établissement l'autorisation de participer à une activité de financement associée au Grand défi Pierre Lavoie. Les sous amassés serviront à l'école pour les activités sportives et l'achat de matériel.

Proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Mélanie Carpentier.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-22-23-32**

## Information

### **11. Organisation scolaire 2023-2024**

Au primaire, il y aura 15 groupes. 7 groupes de 5<sup>e</sup> année et 7 groupes de 6<sup>e</sup> année ainsi qu'un groupe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année.

Au secondaire, il y aura 12 groupes. 6 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire et 6 groupes de 2<sup>e</sup> secondaire.

### **12. Projet éducatif**

Madame Laflamme informe les membres de l'avancé des travaux sur le projet éducatif.

### **13. Parole au représentant du comité de parents**

PEVR, la direction générale est très satisfaite de l'avancement des travaux.

Un rapport concernant le comité de douance sera remis.

### **14. Reconnaissance des parents au personnel**

Devant les problématiques de temps, les parents du conseil d'établissement ont choisi de ne pas remettre de reconnaissance aux membres du personnel, la somme sera reportée à l'an prochain.

### **15. Autres sujets**

#### 15.1 Correspondance

Les enseignants remettent aux parents membres du conseil d'établissement une correspondance de leur syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Cindy Labrecque que la séance soit levée à 19h58.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-22-23-33**

---

Directrice